

SÉLECTION DE RÉSULTATS
ISSUS DE L'ENQUÊTE SUISSE SUR
LA SANTÉ 2017



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Conditions de travail et santé: jeunes salariés

Mentions légales

Éditeur :
Secrétariat d'Etat à l'économie | Direction du travail |
Conditions de travail
058 463 89 14

Auteurs : Ralph Krieger et Marc Arial
Année de parution : 2020

info.ab@seco.admin.ch | www.seco.admin.ch

Table des matières

Introduction	3
Caractéristiques sociodémographiques	3
Contraintes physiques en 2017.....	3
Contraintes psychiques en 2017.....	4
Contraintes physiques et psychiques en 2017	5
Ressources au travail en 2017.....	7
État de santé en 2017.....	10
Mal de dos et douleurs aux épaules en rapport avec le travail	12
Accidents du travail	12
Influence négative sur la santé	12
Conclusion	13
Références	14
Annexes	15

Liste des illustrations

Figure 1 : Contraintes dues à des facteurs environnementaux et des matières dangereuses ainsi que contraintes exercées sur l'appareil locomoteur selon le sexe et l'âge, Suisse 2017.....	4
Figure 2 : Contraintes physiques et exigences psychiques élevées au travail selon le sexe et l'âge, Suisse 2017.....	6
Figure 3 : Contraintes physiques et intensité du travail selon le sexe et l'âge, Suisse 2017.....	7
Figure 4 : Contraintes physiques et soutien social selon le sexe et l'âge, Suisse 2017.....	10
Figure 5 : État de santé des salariées (femmes) selon l'âge, Suisse 2017.....	11
Figure 6 : État de santé des salariés (hommes) selon l'âge, Suisse 2017.....	11
Figure 7 : Douleurs au dos ou aux reins et douleurs aux épaules, jeunes salariés (15-24 ans), Suisse 2017.....	12

Tableau

Tableau 1 : Ressources selon le sexe et l'âge, Suisse 2017	9
---	---

Introduction

Le rapport décrit les conditions de travail et la santé des jeunes salariés (15-24 ans). Il repose sur l'Enquête suisse sur la santé 2017. L'accent est mis sur les contraintes physiques (charges de l'appareil de locomotion et contraintes dues aux facteurs environnementaux), contraintes psychiques (exigences psychiques élevées, exigences émotionnelles, discriminations) ainsi que facteurs atténuants. Pour finir, des conclusions sont tirées pour le suivi et l'application de la Loi sur le travail (LTr). Les résultats de cette analyse secondaire descriptive sont basés sur une procédure exploratoire et donnent un aperçu des conditions de travail en Suisse.

L'évaluation suivante repose sur les données de l'Enquête suisse sur la santé 2017 menée par l'Office fédéral de la statistique. À l'occasion de l'enquête représentative, qui est menée tous les 5 ans depuis 1992, 22'134 personnes âgées de 15 ans et plus sont interrogées dans des ménages privés. L'échantillon comprend 11'034 travailleurs salariés (sans l'agriculture). Le choix des variables concernant les indicateurs des conditions de travail est fondé, d'une part, sur l'enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) et, d'autre part, sur le rapport intitulé « Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser » de l'Institut national de la statistique en France (INSEE) (OFS, 2014, 2019) (cf. annexe).

Les conditions de travail diffèrent en fonction du sexe et des tranches d'âge. Les jeunes salariés estiment subir les contraintes physiques les plus élevées. Si les hommes jeunes sont souvent exposés à des contraintes d'ordre environnemental, les conditions de travail des hommes et des femmes jeunes ne diffèrent pas en termes de fréquence des contraintes pour l'appareil locomoteur. La participation aux décisions est légèrement inférieure à la moyenne suisse et le soutien social est supérieur à la moyenne.

Caractéristiques sociodémographiques

Les jeunes (15-24 ans) travaillent dans différents secteurs de l'économie. 28 % des femmes jeunes travaillent dans le secteur « Santé et affaires sociales ». D'autre part, les hommes jeunes sont souvent employés dans l'industrie (18 %) et la construction (13 %). Les deux sexes sont souvent employés à parts presque égales dans le commerce et la réparation de véhicules automobiles (environ 15 %).

35 % des jeunes femmes et 43 % des jeunes hommes sont des apprentis et n'ont donc qu'un diplôme de fin d'études obligatoires ou pas de diplôme du tout.

Ces conditions structurelles conduisent à des formes de contraintes spécifiques qui doivent être prises en compte dans la protection de la santé.

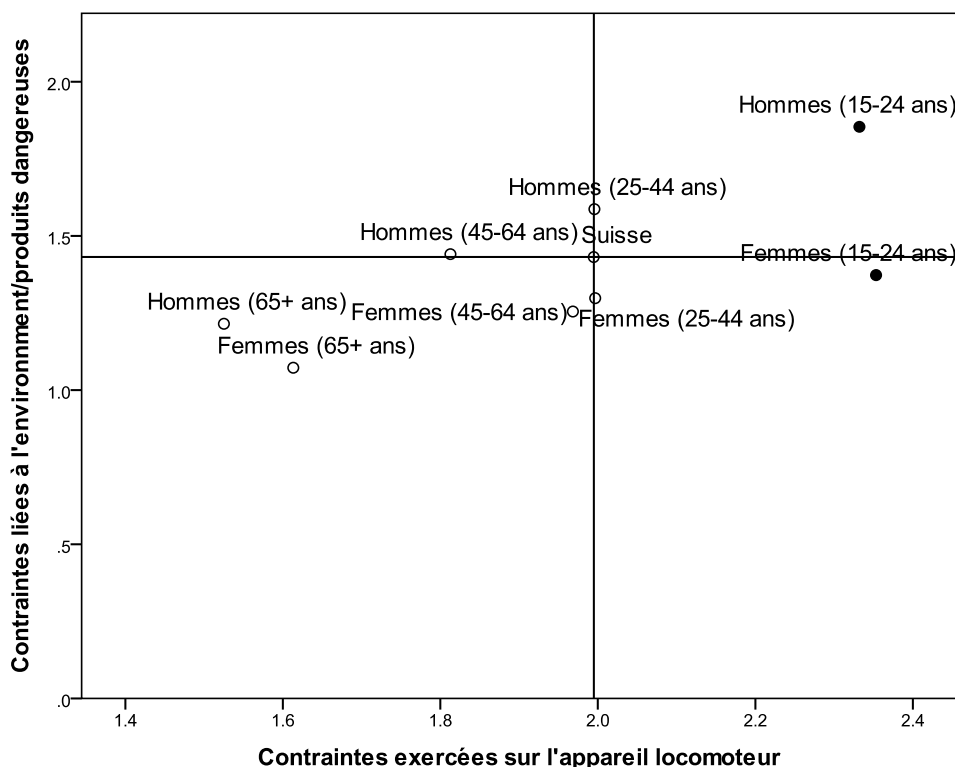
Contraintes physiques en 2017

Il existe toute une série de contraintes physiques susceptibles de peser sur la santé des salariés. On en distingue deux formes :

- Contraintes exercées sur l'appareil locomoteur.
- Contraintes dues à des facteurs environnementaux et des matières dangereuses

Les conditions de travail des jeunes se distinguent par le niveau élevé des contraintes de l'appareil locomoteur. Le port ou le déplacement de charges lourdes exposent les femmes jeunes à des contraintes de l'appareil locomoteur. En revanche, les conditions de travail des hommes jeunes impliquent souvent le port ou le déplacement de charges lourdes. Les hommes jeunes sont également souvent exposés à des facteurs environnementaux et des matières dangereuses (cf. Figure 1). La nature différente des contraintes peut être attribuée à la distribution inégale des genres entre les secteurs économiques (santé vs. construction).

Figure 1 : Contraintes dues à des facteurs environnementaux et des matières dangereuses ainsi que contraintes exercées sur l'appareil locomoteur selon le sexe et l'âge, Suisse 2017



Enquête suisse sur la santé 2017. Salariés (sans l'agriculture) (n= 11'034)

Indice de valeur moyenne Contraintes dues à des facteurs environnementaux/matières dangereuses : SARSI27a. Vibrations de machines ; SARSI27b. Bruits forts, conversations restreintes ; SARSI27c. Températures élevées qui font transpirer ; SARSI27d. Températures basses ; SARSI27e. Produits nocifs ou toxiques. Indice de valeur moyenne Contraintes de l'appareil locomoteur : SARSI26a. Positions physiques douloureuses ou fatigantes ; SARSI26b. Soulever ou déplacer des personnes ; SARSI26c. Soulever ou déplacer de lourdes charges ; SARSI26d. Rester debout ; SARSI26e. Mouvements répétitifs de la main ou du bras. 1 « Jamais ou presque jamais » ; 2 « Environ le quart du temps » ; 3 « Environ la moitié du temps » ; 4 « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque tout le temps ».

Il n'est pas possible de tirer des conclusions claires concernant l'évolution des conditions de travail sur la base de données transversales. Cela dit, les données suggèrent que les conditions de travail en termes de contraintes physiques tendent à diminuer au cours d'une carrière. Cette hypothèse est confortée par le fait que les données montrent que les apprentis s'estiment être soumis plus fréquemment à des contraintes physiques que les autres salariés.

Ce résultat est biaisé du fait que les jeunes travailleurs commencent à travailler comme apprentis dans des secteurs économiques à forte charge physique (notamment « Industrie », « Construction », « Hôtellerie-restauration » et « Santé »). En revanche, les étudiants commencent souvent leur carrière professionnelle plus tard et travaillent dans le secteur des services, qui est souvent moins exigeant sur le plan physique.

Contraintes psychiques en 2017

Les caractéristiques défavorables des tâches professionnelles, de l'organisation du travail, des relations sociales et de l'environnement du travail peuvent entraîner une sollicitation excessive, suivie logiquement d'une dégradation de la santé. L'Enquête suisse sur la santé examine les formes suivantes de la contrainte psychique :

- Exigences provenant de conflits de valeurs¹
- Exigences psychiques élevées²
- Exigences émotionnelles³
- Atteinte à la personnalité et discrimination⁴

Alors qu'un nombre similaire de jeunes salariés et de salariés plus âgés disent avoir les moyens de faire du bon travail (environ 90 %), les conditions de travail des jeunes salariés hommes contiennent relativement souvent des

¹ SARSI21g. Sentiment de faire un travail utile ; SARSI21i. Tâches en contradiction avec des valeurs personnelles. SARSI21j. Avoir les moyens de réaliser du bon travail (Réponse : « La plupart du temps » ou « Toujours »)

² SARSI20a. Devoir se dépêcher ; SARSI20b. Devoir penser à trop de choses à la fois ; SARSI20c. Difficulté à concilier travail et obligations familiales ; SARSI21f. Ordres ou indications contradictoires (Réponse : « La plupart du temps » ou « Toujours ») ; SARSI23. Interruptions en raison de tâches non prévues (Réponse : « Assez » ou « Très souvent »).

³ SARSI20d. Tensions dans les rapports humains ; SARSI20f. Cacher des sentiments ; SARSI20g. Peur au travail. (Réponse : « La plupart du temps » ou « Toujours »)

⁴ SARSI28a. Discrimination liée à l'âge ; SARSI28b. Discrimination liée au sexe ; SARSI28c. Discrimination liée à nationalité ou origine ethnique ou couleur ; SARSI28d. Discrimination liée à un handicap ; SARSI28e. Violences verbales ; SARSI28f. Menaces ou comportements humiliants ; SARSI28g. Violences physiques ; SARSI28h. Intimidations ou harcèlement moral ou mobbing ; SARSI28i. Harcèlement sexuel (Réponse : « Oui »).

contradictions par rapport aux valeurs personnelles : chez les femmes jeunes, ce chiffre est de 23 % et chez les hommes jeunes de 28 % (Suisse : 20 %). En outre, la proportion de ceux qui disent avoir le sentiment de faire un travail utile est légèrement moins élevée chez les jeunes (environ 80 % ; Suisse : 84 %).

Les exigences psychiques élevées sont plus fréquentes chez les 25-44 ans. Dans le groupe des plus jeunes (15-24 ans), les conditions de travail des femmes jeunes se distinguent plus souvent par des exigences de travail psychiques plus élevées que celles des hommes jeunes.

De plus, les exigences mentales dans le travail des jeunes sont différentes dans le domaine du travail des émotions (Hochschild, 2003) : les femmes jeunes sont plus nombreuses que leurs homologues masculins (27 % contre 17 %) à dissimuler leurs sentiments au travail. Cette différence est liée à des secteurs économiques spécifiques aux femmes, qui sont associés à des exigences relativement élevées (par exemple, le contact avec d'autres personnes telles que des patients dans le domaine de la santé ou des élèves et des parents dans le domaine de l'enseignement).

L'atteinte à la personnalité et la discrimination sont des expériences extrêmement éprouvantes sur le plan psychique et ont souvent des conséquences négatives sur la santé (Okechukwu, Souza, Davis, & de Castro, 2014). L'Enquête suisse sur la santé permet de savoir dans quelle mesure la population active a connu des formes d'atteinte à la personnalité et de discrimination au cours des 12 derniers mois.

En tout, 21 % des répondants déclarent avoir connu au moins une forme de discrimination ou de violence sur le lieu de travail. Les données montrent qu'il existe chez les hommes un phénomène lié à l'âge : les atteintes à la personnalité touchent plus fréquemment les hommes jeunes (15-24 ans) que les hommes plus âgés (45-64 ans) (26 % contre 18 %). Il existe également un phénomène lié au sexe : les femmes (15-44 ans) subissent une atteinte à leur personnalité à peu près aussi souvent que les hommes jeunes (15-24 ans) (25 % contre 26 %).

Des conditions de travail impliquant des désavantages liés à l'âge sont fréquemment évoquées tant par les femmes jeunes (10 %) que par les hommes jeunes (12 %) (Suisse : 6 %). Des différences spécifiques liées au sexe sont constatées au niveau des atteintes à la personnalité ; les femmes (25-44 ans), par exemple, sont plus souvent victimes de discrimination sexuelle (9 %, Suisse : 4 %) ainsi que d'intimidation, de harcèlement ou de mobbing (9 %, Suisse : 7 %). En revanche, la vio-

lence verbale touche relativement plus souvent des hommes jeunes que des hommes plus âgés (45-64 ans) (8 % contre 4 %).

Contraintes physiques et psychiques en 2017

L'association de contraintes physiques et de contraintes psychiques élevées peut avoir des effets négatifs sur la santé. La section suivante examine dans quelle mesure les jeunes salariés sont touchés par ces deux contraintes. En outre, les contraintes physiques sont déterminées en fonction de l'intensité du travail⁵.

Les contraintes physiques se réfèrent aux caractéristiques suivantes des conditions de travail :

- Contraintes dues à des facteurs environnementaux et des matières dangereuses
- Contraintes exercées sur l'appareil locomoteur

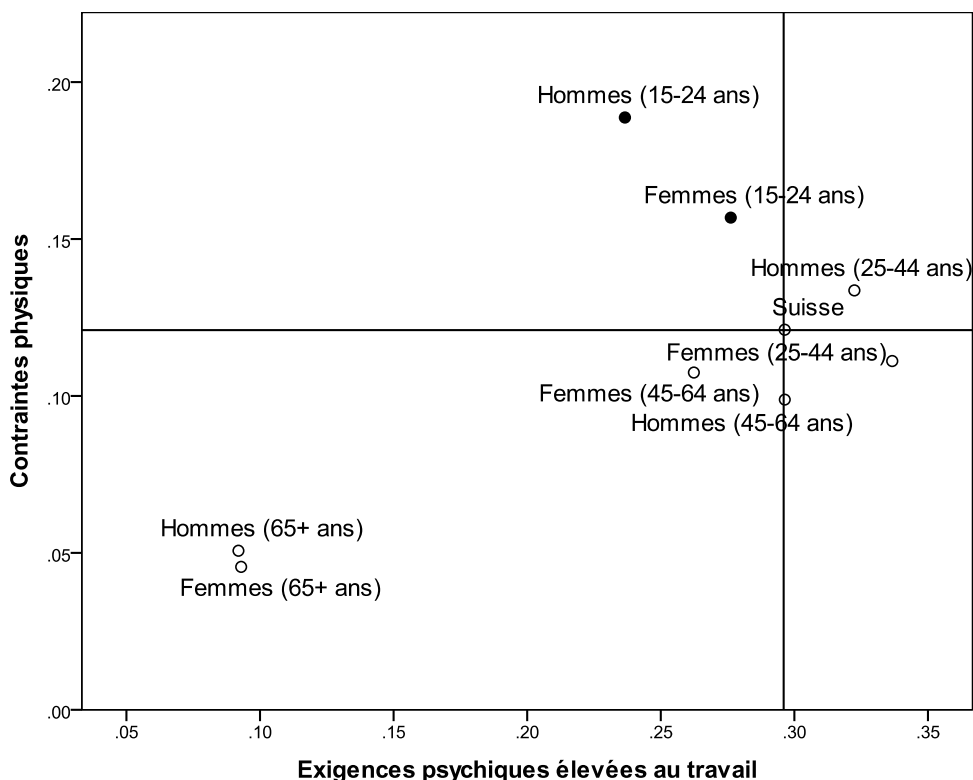
Les exigences de travail psychiques élevées englobent :

- Devoir se dépêcher
- Devoir penser à trop de choses à la fois
- Difficulté à concilier travail et obligations familiales
- Ordres ou indications contradictoires
- Interruptions en raison de tâches non prévues

L'intensité du travail regroupe le rythme de travail et la pression liée aux délais.

Les conditions de travail des hommes jeunes se caractérisent par des contraintes physiques élevées. En même temps, leur travail contient des exigences de travail psychiques moins importantes que celui des femmes jeunes (cf. Figure 2).

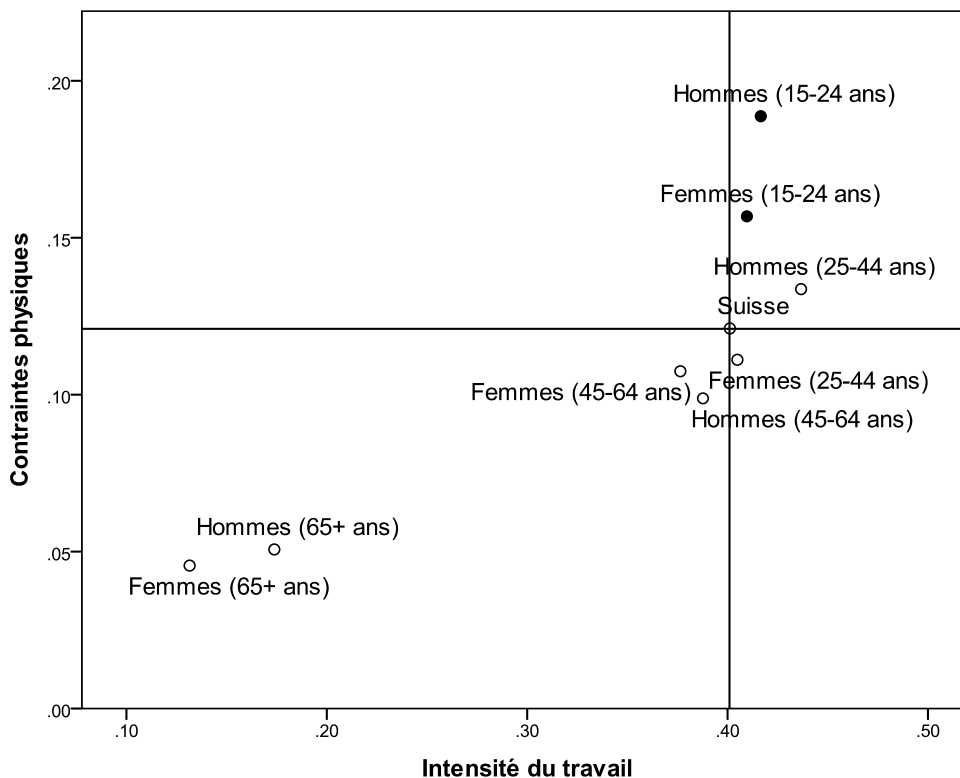
Figure 2 : Contraintes physiques et exigences psychiques élevées au travail selon le sexe et l'âge, Suisse 2017



Enquête suisse sur la santé 2017. Salariés (sans l'agriculture) (n=11'034)
 Indice de valeur moyenne des contraintes psychiques SARSI26a. Positions physiques douloureuses ou fatigantes ; SARSI26b. Soulever ou déplacer des personnes ; SARSI26c. Soulever ou déplacer de lourdes charges ; SARSI26d. Rester debout ; SARSI26e. Mouvements répétitifs de la main ou du bras ; SARSI27a. Vibrations de machines ; SARSI27b. Bruits forts, conversations restreintes ; SARSI27c. Températures élevées qui font transpirer ; SARSI27d. Températures basses ; SARSI27e. Produits nocifs ou toxiques (« ¾ du temps ou plus »). Indice de valeur moyenne des exigences élevées de travail psychiques. SARSI20a. Devoir se dépêcher ; SARSI20b. Devoir penser à trop de choses à la fois ; SARSI20c. Difficulté à concilier travail et obligations familiales ; SARSI21f. Ordres ou indications contradictoires (Réponse : « La plupart du temps » ou « Toujours ») ; SARSI23. Interruptions en raison de tâches non prévues (Réponse : « Assez » ou « Très souvent »).

La situation professionnelle des hommes jeunes est le plus souvent marquée par des contraintes physiques et une intensité du travail élevées pendant une grande partie du temps de travail (¾ du temps ou plus). En moyenne, les femmes jeunes sont plus rares que les hommes jeunes à évoquer les contraintes physiques. La fréquence des efforts physiques et l'intensité du travail sont supérieures à la moyenne suisse, indépendamment du sexe. La proportion de personnes actives qui subissent des contraintes physiques et une intensité de travail élevés diminue avec l'âge (cf. Figure 3).

Figure 3 : Contraintes physiques et intensité du travail selon le sexe et l'âge, Suisse 2017



Enquête suisse sur la santé 2017. Salariés (sans l'agriculture) (n=11'034)

Indice de valeur moyenne des contraintes psychiques SARSI26a. Positions physiques douloureuses ou fatigantes ; SARSI26b. Soulever ou déplacer des personnes ; SARSI26c. Soulever ou déplacer de lourdes charges ; SARSI26d. Rester debout ; SARSI26e. Mouvements répétitifs de la main ou du bras ; SARSI27a. Vibrations de machines ; SARSI27b. Bruits forts, conversations restreintes ; SARSI27c. Températures élevées qui font transpirer ; SARSI27d. Températures basses ; SARSI27e. Produits nocifs ou toxiques. « ¾ du temps ou plus longtemps ». Indice de valeur moyenne de l'intensité du travail : SARSI22a. Des cadences de travail élevées (« ¾ du temps ou plus longtemps ») ; SARSI22b. Pression des délais et très courts (« ¾ du temps ou plus »).

Ressources au travail en 2017

Les ressources sont des caractéristiques du travail qui permettent de faire face aux exigences élevées et aux contraintes. Elles contribuent à la réalisation des objectifs tout en réduisant l'impact négatif des facteurs de risque pour la santé (Bakker & Demerouti, 2007; Nielsen et al., 2017). L'Enquête suisse sur la santé a permis de collecter des informations concernant les ressources suivantes (cf. Tableau 1):

- Sécurité de l'emploi
- Soutien social des supérieurs hiérarchiques et des collègues
- Possibilités de participation en général
- Possibilité de faire une pause quand on en ressent le besoin
- Possibilité d'apprendre des choses nouvelles au travail
- Possibilité d'employer pleinement ses propres compétences

Sécurité de l'emploi

La peur de perdre son emploi est moins répandue chez les jeunes salariés que chez les plus âgés (12 % contre 18 %). En outre, les salariés plus jeunes sont nettement plus rares à dire qu'ils auront des difficultés à trouver un nouveau poste s'ils perdent leur emploi (environ 40 % contre 75 %). Cette évaluation subjective peut être expliquée par le fait que la durée du chômage est relativement courte chez les jeunes salariés (SECO, 2018).

Marge de manoeuvre

L'étude de la marge de manoeuvre au travail montre que les salariés plus âgés ont de légers avantages. Alors qu'environ 15 % des jeunes salariés n'ont guère voix au chapitre, ce chiffre pour les travailleurs plus âgés est d'environ 10 %. Par ailleurs, les jeunes salariés sont moins nombreux à dire qu'ils peuvent faire une pause quand ils le souhaitent (femmes : 34 %, hommes : 42 % ; Suisse : 54 %). En ce qui concerne le libre choix des pauses, les femmes jeunes sont particulièrement

désavantagées. Ce résultat est notamment attribuable aux secteurs économiques où la proportion des femmes est particulièrement élevée (notamment la « santé et les affaires sociales » et « l'enseignement »).

Conditions de travail idéales

Les jeunes salariés (15-24 ans) indiquent très souvent pouvoir apprendre quelque chose de nouveau au travail (femmes : 71 %, hommes : 76 %, Suisse : 60 %). La possibilité d'utiliser pleinement ses propres capacités ne diffère pas selon les catégories d'âge.

Soutien social et contraintes physiques

La Figure 4 montre que la proportion de jeunes salariés qui subissent un stress physique élevé est importante, mais que ces jeunes salariés sont toutefois davantage susceptibles de bénéficier d'un soutien social par rapport aux travailleurs d'autres groupes d'âge.

L'évaluation des ressources des jeunes salariés montre un tableau plutôt positif : ces derniers disposent de ressources importantes telles qu'une sécurité de l'emploi élevée et un soutien social. D'autre part, les conditions de travail des jeunes salariés offrent plutôt moins de marges de manœuvre.

Tableau 1 : Ressources selon le sexe et l'âge, Suisse 2017

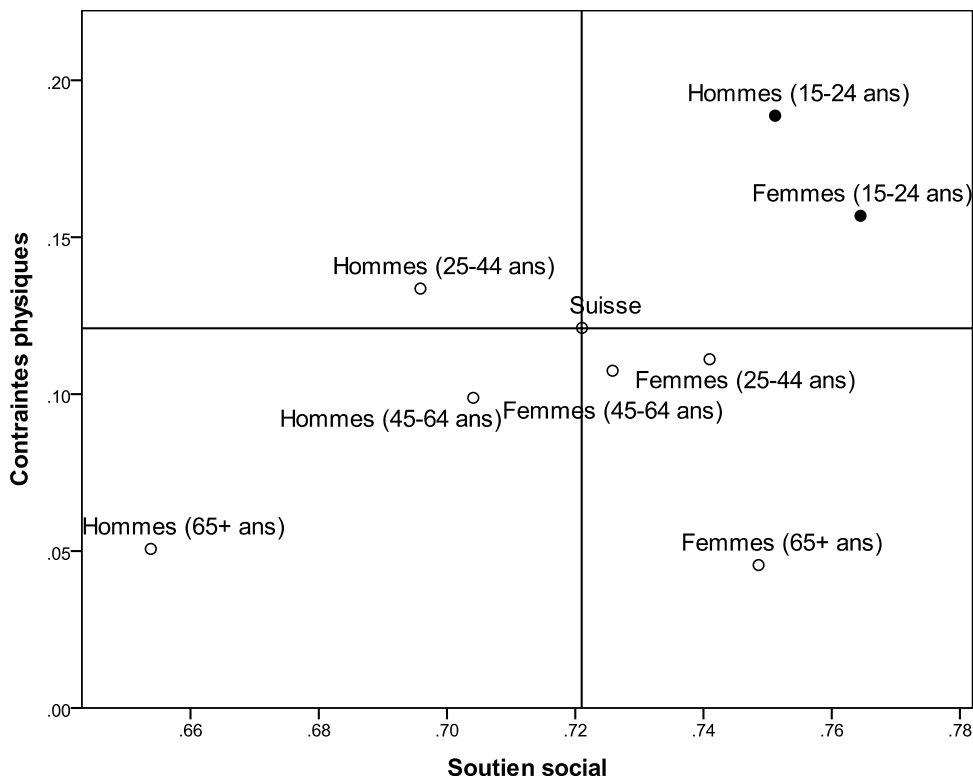
	Femmes										Hommes							
	Suisse 2017 (n=11'034)		15-24 ans (n=822)		25-44 ans (n=2'218)		45-64 ans (n=2'392)		+ 65 ans (n=95)		15-24 ans (n=826)		25-44 ans (n=2'140)		45-64 ans (n=2'393)		+ 65 ans (n=148)	
	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)
Sécurité de l'emploi																		
Peur de perdre son emploi (oui, beaucoup / oui, passablement)	16.3	0.4	12.5	1.2	16.6	0.8	17.0	0.8	.	.	12.2	1.3	17.1	0.9	18.2	0.8	.	.
Si perte de l'emploi actuel : possibilité de retrouver un emploi similaire (plutôt facile / très facile)	45.5	0.5	57.9	1.9	56.0	1.1	24.5	0.9	21.9	5.7	63.4	1.9	60.5	1.2	25.7	0.9	46.5	4.6
Activité professionnelle actuelle : situation au travail (la plupart du temps ou toujours)																		
Peu de pouvoir de décision (parfois, rarement, jamais)	89.7	0.3	84.1	1.3	90.5	0.6	88.8	0.7	95.9	2.6	86.5	1.4	91.5	0.6	89.9	0.7	98.2	1.2
Choix du moment des pauses	53.9	0.5	33.5	1.8	51.6	1.1	46.7	1.1	62.6	5.8	42.0	2.0	61.7	1.1	63.2	1.1	71.5	4.0
Apprend des choses nouvelles	60.1	0.5	70.8	1.7	62.6	1.1	50.5	1.1	57.7	6.2	75.6	1.7	63.2	1.1	54.6	1.1	43.9	4.6
Profite pleinement de ses compétences	76.6	0.0	72.2	1.7	73.9	1.0	79.8	0.9	83.8	4.9	71.1	1.8	74.2	1.0	82.7	0.8	79.5	3.4
Soutenu et aidé par ses collègues	74.2	0.5	85.7	1.3	78.1	0.9	71.7	1.0	62.0	6.3	81.6	1.6	71.8	1.0	70.4	1.0	55.6	4.5
Mon supérieur prête attention à ce que je dis	75.1	0.4	80.0	1.5	77.7	0.9	75.0	0.9	76.1	5.9	74.9	1.7	74.5	1.0	72.0	1.0	67.1	4.2
Mon supérieur m'aide et me soutient	70.7	0.5	76.8	1.6	73.5	1.0	70.6	1.0	69.9	6.0	77.9	1.6	67.8	1.1	67.5	1.0	61.1	4.4
Mon travail est reconnu à sa juste valeur	68.1	0.5	63.2	1.8	66.7	1.1	72.6	1.0	88.0	4.6	66.2	1.9	64.0	1.1	71.9	1.0	76.2	3.7

Enquête suisse sur la santé 2017. Salariés (sans l'agriculture) (n=11'034)

SARSI09. Craignez-vous de perdre votre emploi actuel? (Réponse : « Oui, beaucoup » ou « Oui, assez »). SARSI11. Si vous perdiez votre poste actuel/place d'apprentissage actuelle : pourriez-vous retrouver facilement ou difficilement un nouveau poste comparable ? (Réponse : « Plutôt facilement » ou « Très facilement »). SARSI20h. Dans mes fonctions, je n'ai que peu d'influence sur la manière d'effectuer le travail. (Réponse : « Parfois », « Rarement » ou « Jamais ») SARSI20i. Je peux faire une pause quand je le souhaite. SARSI21a. J'apprends tout le temps des choses nouvelles dans mon travail. SARSI21b. Je peux mettre à profit toutes mes compétences. SARSI21c. Mes collègues m'aident et me soutiennent. SARSI21d. Mon supérieur prend mes paroles au sérieux. SARSI21e. Mon supérieur m'aide et me soutient. SARSI21h. Mon travail est apprécié à sa juste valeur. (Réponse : « La plupart du temps » ou « Toujours »).

IC +/-: limites de l'intervalle de confiance à 95%

Figure 4 : Contraintes physiques et soutien social selon le sexe et l'âge, Suisse 2017



Enquête suisse sur la santé 2017. Salariés (sans l'agriculture) (n=11'034)

Indice de valeur moyenne des contraintes psychiques SARS126a. Positions physiques douloureuses ou fatigantes ; SARS126b. Soulever ou déplacer des personnes ; SARS126c. Soulever ou déplacer de lourdes charges ; SARS126d. Rester debout ; SARS126e. Mouvements répétitifs de la main ou du bras ; SARS127a. Vibrations de machines ; SARS127b. Bruits forts, conversations restreintes ; SARS127c. Températures élevées qui font transpirer ; SARS127d. Températures basses ; SARS127e. Produits nocifs ou toxiques. « ¼ du temps ou plus longtemps ». Indice moyen soutien social : SARS121c. Aide et soutien de collègues, SARS121d. Mon supérieur hiérarchique prend mes paroles au sérieux ; SARS121e. Aide et soutien du supérieur, SARS121h. Travail reconnu à sa juste valeur. (Réponse : « La plupart du temps » ou « Toujours »).

État de santé en 2017

L'état de santé de la population active dépend d'une multitude de facteurs déterminants parmi lesquels figurent les conditions de travail (Berkman, Kawachi, & Glymour, 2014). 4 % des femmes jeunes et 3 % des hommes jeunes qualifient leur état de santé général de médiocre, mauvais ou très mauvais. Dans la catégorie d'âge des femmes et des hommes de 45 à 64 ans, les pourcentages sont respectivement d'environ 14 % et 13 %. Les maladies chroniques ou les restrictions d'activité dues à des problèmes de santé sont moins souvent mentionnées à un jeune âge qu'à un âge avancé.

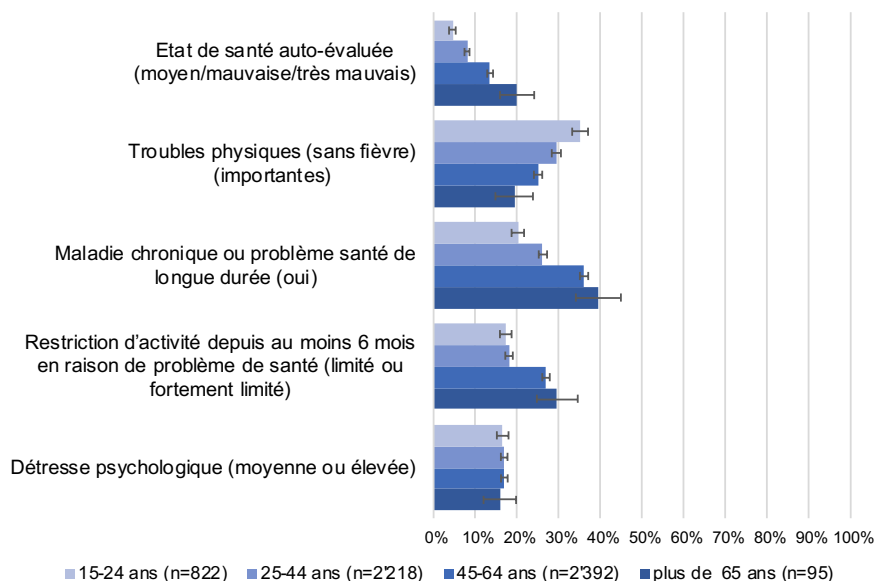
Les jeunes femmes (35 %) sont trois fois plus nombreuses à se plaindre de problèmes de santé⁵ que les jeunes hommes (11 %). Il s'agit principalement de sen-

sations de faiblesse, de douleurs, d'oppression au niveau du ventre, de maux de tête et douleurs faciales. Il existe un rapport entre les conditions de travail qui englobent les contraintes de l'appareil locomoteur et une forte intensité de travail et les troubles physiques des femmes jeunes.

Les hommes rapportent moins fréquemment que leur bien être mental est affecté par rapport aux femmes.

⁵ TKRSY01. Douleurs dorsales ou lombaires ; TKRSY02. Sensation de faiblesse ; TKRSY03. Douleurs, sensation d'oppression au niveau du ventre ; TKRSY04. Diarrhée, constipation ; TKRSY05. Troubles de l'endormissement, insomnies ; TKRSY06. Maux de tête, douleurs faciales ; RKRSY07. Palpitations, tachycardie, arythmie TKRSY08. Douleurs, sensation d'oppression au niveau du thorax.

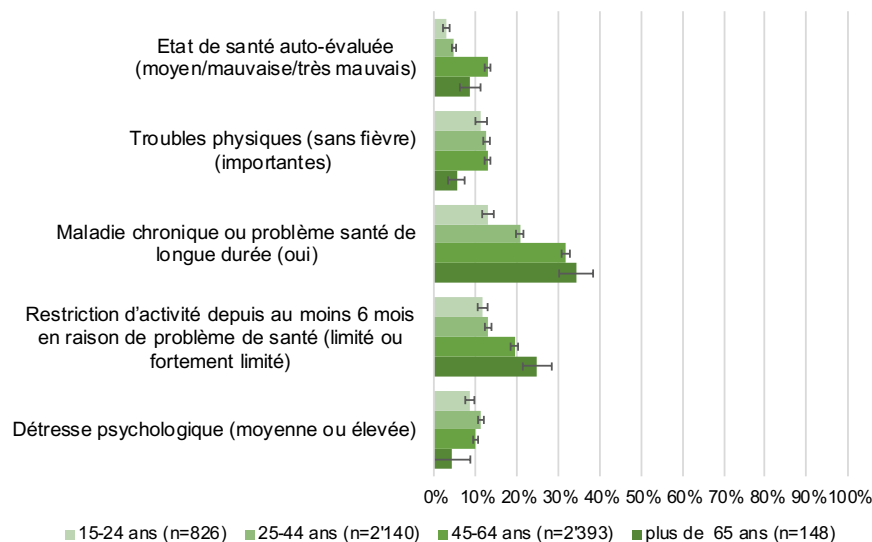
Figure 5 : État de santé des salariées selon l'âge, Suisse 2017



Enquête suisse sur la santé 2017. Salariées (sans l'agriculture) (n=5'527)

Questions : TSUBG05. Quel est votre état de santé en général ? (Réponse : « Bon » ou « Très bon »). TKRAN07. Avez-vous une maladie ou un problème de santé chronique ou de longue durée ? J'entends par là des maladies ou problèmes de santé qui durent depuis au moins 6 mois ou qui dureront encore probablement 6 mois ou plus. (Réponse : « Oui »). TKRAN08 Depuis au moins 6 mois, dans quelle mesure êtes-vous restreint(e) par un problème de santé dans vos activités courantes au quotidien ? Diriez-vous que vous êtes (Réponse : « Restreint(e) » ou « Fortement restreint(e) »). SYMPTOMA. Indice des troubles physiques (sans fièvre). (Réponse : « Forts »). DETPSY3. Indice de déficience du bien-être psychique. (Réponse : « Moyen » ou « Élevé »).

Figure 6 : État de santé des salariés selon l'âge, Suisse 2017



Enquête suisse sur la santé 2017. Salariés (sans l'agriculture) (n=5'507)

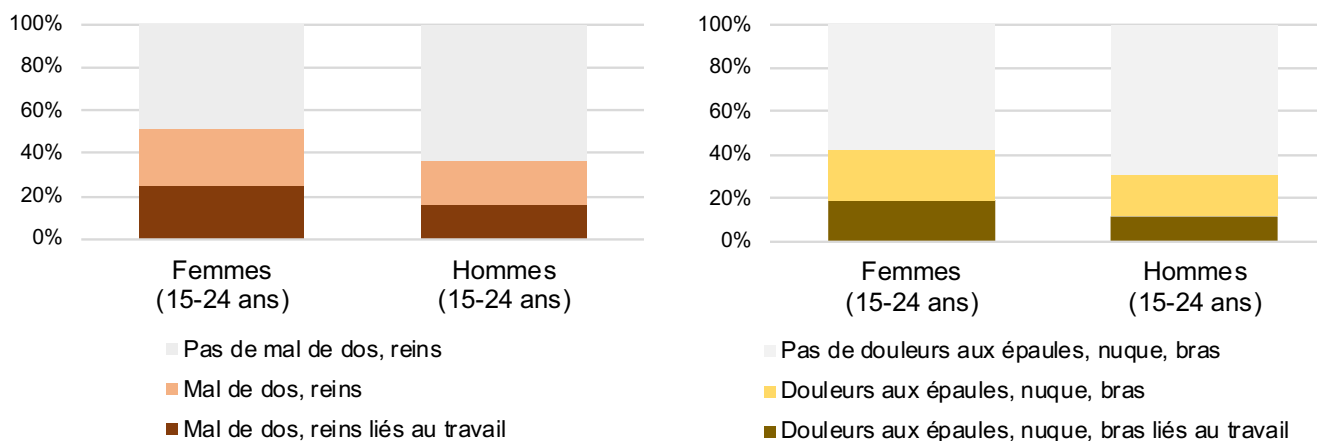
Questions : TSUBG05. Quel est votre état de santé en général ? (Réponse : « Bon » ou « Très bon »). TKRAN07. Avez-vous une maladie ou un problème de santé chronique ou de longue durée ? J'entends par là des maladies ou problèmes de santé qui durent depuis au moins 6 mois ou qui dureront encore probablement 6 mois ou plus. (Réponse : « Oui »). TKRAN08 Depuis au moins 6 mois, dans quelle mesure êtes-vous restreint(e) par un problème de santé dans vos activités courantes au quotidien ? Diriez-vous que vous êtes (Réponse : « Restreint(e) » ou « Fortement restreint(e) »). SYMPTOMA. Indice des troubles physiques (sans fièvre). (Réponse : « Forts »). DETPSY3. Indice de déficience du bien-être psychique. (Réponse : « Moyen » ou « Élevé »).

Mal de dos et douleurs aux épaules en rapport avec le travail

Deux symptômes bien connus relevant des troubles musculo-squelettiques sont les douleurs dorsales ou lombaires et les douleurs aux épaules ou au cou. En général, les femmes jeunes se plaignent plus souvent que les hommes jeunes de maux de dos (52 % contre

37 %) ou de douleurs aux épaules (42 % contre 31 %). Les douleurs dorsales et les douleurs aux épaules liées au travail sont celles qui sont attribuées au travail de façon certaine ou plutôt certaine. Les femmes jeunes sont plus nombreuses que les hommes jeunes à identifier les conditions de travail comme cause aux symptômes de douleur considérés (cf. Figure 7).

Figure 7 : Douleurs au dos ou aux reins et douleurs aux épaules, jeunes salariés (15-24 ans), Suisse 2017



*Enquête sur la santé suisse 2017 ; salariés sans l'agriculture. Femmes jeunes (n=822), Hommes jeunes (n=826)
 Questions : TKRSY01. Douleurs dorsales ou lombaires ; TKRSY10. Douleurs dans les épaules, la nuque et/ou les bras. (Réponse : « Oui »). Rapport avec le travail. TKRSY35. Dans le cas de douleurs dorsales ou lombaires, pensez-vous qu'elles sont en rapport avec votre travail actuel ou précédent ? TKRSY36. Pensez-vous que vos douleurs aux épaules, à la nuque et/ou dans les bras sont en rapport avec votre travail actuel ou précédent ? (Réponse: « Oui, assurément » ou « Plutôt oui »).*

Accident du travail

Les salariés ont été interrogés pour savoir s'ils avaient été victimes, au cours des 12 derniers mois, d'un accident du travail suivi de séquelles. Les hommes jeunes (13 %) sont plus touchés par les accidents du travail que les femmes jeunes (6 %) (Suisse : 6 %) (voir. OFS (2015)).

Influence négative sur la santé

Il n'y a pas de différence significative entre les femmes jeunes (15 %) et les hommes jeunes (12 %) sur cette question. Leurs données sont également conformes à la moyenne suisse (16 %).

Conclusion

Les questions de genre, c'est-à-dire celles relevant des inégalités entre les sexes, sont un enjeu central pour la protection de la santé. Il est bien connu que l'appartenance à un sexe joue un rôle important en ce qui concerne les conditions de travail (par exemple, les inégalités salariales). Cela s'applique également aux questions spécifiques à la sécurité au travail et à la protection de la santé, ce qui est encore plus net chez les jeunes salariés. Ce résultat est en partie lié aux secteurs économiques et aux postes occupés.

Comme les jeunes sont souvent en formation et travaillent dans des secteurs économiques soumis à de fortes contraintes physiques et psychiques (« Construction », « Industrie », « Santé et services sociaux » ou « Commerce, réparation de véhicules automobiles »), la protection des jeunes au travail (art. 29-32 LTr) et la formation professionnelle jouent un rôle important dans la protection de la santé.⁶ Un point de départ consiste à veiller à ce que des marges de manœuvre soient accordées et que le soutien social des collègues et des supérieurs soit encouragé, notamment en début de carrière.

Dans l'ensemble, les jeunes sont en bonne santé. Leur état de santé général est meilleur que celui des tranches d'âge plus âgées et les maladies chroniques ou restrictions d'activité dues à des problèmes de santé sont moins fréquentes chez les jeunes. L'impact négatif du travail sur la santé correspond à la moyenne suisse. D'autre part, les douleurs dorsales liées au travail chez les femmes jeunes et les accidents du travail chez les hommes jeunes sont, en comparaison avec les autres tranches d'âge, relativement fréquents.

Les conditions de travail des hommes jeunes se caractérisent souvent par une combinaison défavorable de contraintes liées à des facteurs environnementaux et à l'exposition à des matières dangereuses, ainsi que par des contraintes de l'appareil locomoteur. Les femmes jeunes sont touchées avant tout par des contraintes de l'appareil locomoteur. En outre, le travail des jeunes salariés est souvent caractérisé par des conflits de valeur et des marges d'action réduites.

En comparaison, les conditions de travail des femmes jeunes sont plus souvent associées à des exigences émotionnelles élevées que les hommes jeunes.

Compte-tenu des nombreuses caractéristiques d'emploi contraignantes, il est important de souligner que les jeunes salariés rapportent plus souvent du soutien social de la part de leurs supérieurs et de leurs collè-

gues. Il convient toutefois de noter que la présence de cette ressource importante ne remet pas en question la nécessité d'aménager le travail au moyen de mesures techniques et organisationnelles de manière à minimiser le stress physique et mental.

En conclusion : 1) Les conditions de travail des jeunes salariés sont différentes de celles des salariés plus âgés. 2) Les conditions de travail des jeunes salariés comprennent fréquemment des contraintes élevées. 3) Les contraintes peuvent avoir à long terme des effets négatifs sur la santé et l'employabilité.

⁶ cf. SECO Enquête suisse sur la santé 2012 (Krieger, Graf, & Vanis, 2015).

Références

Bakker, A. B., & Demerouti, E. (2007). The Job Demands-Resources model: state of the art. *Journal of Managerial Psychology*, 22(3), 309-328. doi: 10.1108/02683940710733115

Berkman, L., Kawachi, I., & Glymour, M. M. (Eds.). (2014). *Social Epidemiology*. New York: Oxford University Press.

Hochschild, A. (2003). *The Managed Heart. Commercialization of Human Feeling*. Berkley and Los Angeles: University of California Press.

Krieger, R., Graf, M., & Vanis, M. (2015). *Arbeit und Gesundheit. Ausgewählte Ergebnisse der Schweizerischen Gesundheitsbefragung 2012*. Bern: SECO.

Nielsen, K., Nielsen, M. B., Ogbonnaya, C., Känslä, M., Saari, E., & Isaksson, K. (2017). Workplace resources to improve both employee well-being and performance: A systematic review and meta-analysis. *Work & Stress*, 31(2), 101-120. doi:10.1080/02678373.2017.1304463

OFS. (2014). *Travail et santé. Résultats de l'enquête suisse sur la santé 2012*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

OFS. (2015). *Accidents et problèmes de santé liés au travail. Enquête suisse sur la population active (ESPA) 2013*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

OFS. (2019). *Conditions de travail et état de santé, 2012-2017*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

Okechukwu, C. A., Souza, K., Davis, K. D., & de Castro, A. B. (2014). Discrimination, harassment, abuse, and bullying in the workplace: Contribution of workplace injustice to occupational health disparities. *American Journal of Industrial Medicine*, 57(5), 573-586. doi:10.1002/ajim.22221

SECO. (2018). *Bericht Jugendarbeitslosigkeit*. Bern: SECO.

Annexes

Indicateurs des conditions de travail

Les conditions de travail se mesurent à l'aide de six indicateurs. Les questions sur les contraintes de l'appareil locomoteur, les contraintes dues à des facteurs environnementaux et des substances dangereuses ainsi que les contraintes physiques reposent sur l'Enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS). Les indicateurs portant sur les exigences psychiques élevées au travail, l'intensité du travail et le soutien social se réfèrent au rapport d'un panel de spécialistes (Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail) de l'INSEE.

Contraintes exercées sur l'appareil locomoteur

L'indice de valeur moyenne « Contraintes exercées sur l'appareil locomoteur » est composé de cinq questions : Toujours en utilisant cette même échelle, veuillez me dire dans quelle mesure votre travail implique ce qui suit. Qu'en est-il de : SARSI26a. Positions physiques douloureuses ou fatigantes ; SARSI26b. Soulever ou déplacer des personnes ; SARSI26c. Soulever ou déplacer de lourdes charges ; SARSI26d. Rester debout ; SARSI26e. Mouvements répétitifs de la main ou du bras. Échelle de réponses : 1 « Jamais ou presque jamais » ; 2 « Environ le quart du temps » ; 3 « Environ la moitié du temps » ; 4 « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque tout le temps ».

Valeur moyenne (95% IC)	Minimum	Maximum
1.98 (1.96-1.99)	1	5

Contraintes dues à des facteurs environnementaux et des matières dangereuses

L'indice de valeur moyenne « Contraintes dues à des facteurs environnementaux » est composé de cinq questions : veuillez indiquer – en employant l'échelle suivante – dans quelle mesure vous êtes exposé dans votre travail aux situations suivantes : SARSI27a. Vibrations de machines ; SARSI27b. Bruits forts, conversations restreintes ; SARSI27c. Températures élevées qui font transpirer ; SARSI27d. Températures basses ; SARSI27e. « Produits nocifs ou toxiques ». Échelle de réponses : 1 « Jamais ou presque jamais » ; 2 « Environ le quart du temps » ; 3 « Environ la moitié du temps » ; 4 « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque tout le temps ».

Valeur moyenne (95% IC)	Minimum	Maximum
1.41 (1.40-1.42)	1	5

Contraintes physiques

L'indice de valeur moyenne « Contraintes physiques » se base sur les contraintes de l'appareil locomoteur et les contraintes dues à des facteurs environnementaux et des matières dangereuses. Il récapitule dix questions : SARSI26a. Positions physiques douloureuses ou fatigantes ; SARSI26b. Soulever ou déplacer des personnes ; SARSI26c. Soulever ou déplacer de lourdes charges ; SARSI26d. Rester debout ; SARSI26e. Mouvements répétitifs de la main ou du bras. SARSI27a. Vibrations de machines ; SARSI27b. Bruits forts, conversations restreintes ; SARSI27c. Températures élevées qui font transpirer ; SARSI27d. Températures basses ; SARSI27e. « Produits nocifs ou toxiques ». Échelle de réponses : 0 « Jamais ou presque jamais » ; « Environ un quart du temps » ou « Environ la moitié du temps » ; 1 « Environ les trois quarts du temps » ou « Tout le temps ou presque tout le temps ».

Valeur moyenne (95% IC)	Minimum	Maximum
0.12 (0.11-0.12)	0	1

Exigences de travail psychiques élevées

L'indice de valeur moyenne « Exigences de travail psychiques » élevées se base sur cinq questions : veuillez fournir pour chaque affirmation la réponse qui correspond la mieux à votre situation au travail : SARSI20a. Je dois me dépêcher pour m'acquitter de mes tâches ; SARSI20b. Je dois penser à trop de choses à la fois ; SARSI20c. J'ai du mal à concilier travail et obligations familiales ; SARSI20f. Je reçois des ordres ou des indications contradictoires. Échelle de réponses : 0 « Jamais », « Rarement », ou « Parfois », 1 « La plupart du temps », ou « Toujours ». SARSI23. À quelle fréquence devez-vous interrompre une tâche que vous êtes en train de faire pour en effectuer une autre non prévue ? Échelle de réponses : 0 « Jamais » ou « Occasionnellement » ; 1 « Assez souvent » ou « Très souvent ».

Valeur moyenne (95% IC)	Minimum	Maximum
0.29 (0.29-0.30)	0	1

Intensité du travail

L'indice de valeur moyenne « Intensité du travail » récapitule deux questions : veuillez indiquer, en employant l'échelle suivante, à quelle fréquence votre travail nécessite SARSI22a. des cadences de travail élevées ; SARSI22b. de travailler selon des délais très stricts et très courts. Échelle de réponses : 0 « Jamais ou presque jamais » ; « Environ un quart du temps » ou « Environ la moitié du temps » ; 1 « Environ les trois quarts du temps » ou « Tout le temps ou presque tout le temps ».

Valeur moyenne (95% IC)	Minimum	Maximum
0.39 (0.39-0.40)	0	1

Soutien social

L'indice de valeur moyenne « Soutien social » repose sur quatre questions : veuillez fournir pour chaque affirmation la réponse qui correspond la mieux à votre situation au travail. SARSI21c. Mes collègues m'aident et me soutiennent ; SARSI21d. Mon supérieur prend mes paroles au sérieux ; SARSI21e. Mon supérieur m'aide et me soutient, SARSI21h. Mon travail est apprécié à sa juste valeur. Échelle de réponses : 0 « Jamais », « Rarement », ou « Parfois », 1 « La plupart du temps » ou « Toujours ».

Valeur moyenne (95% IC)	Minimum	Maximum
0.72 (0.72-0.73)	0	1
